

INTERSYNDICALE DEPARTEMENTALE DU

COMMUNIQUE COMMUN CFDT-CFE/CGC-CFTC-CGT- FSU SOLIDAIRES-UNSA

Comme au niveau national, les organisations syndicales départementales considèrent que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un franc succès.

Les salariés du privé et du public, en participant massivement à cette 2ème journée de grèves et de manifestations du mois de septembre, ont réaffirmé leur détermination à ne pas accepter cette réforme injuste et inefficace.

Cette vaste mobilisation s'accompagne d'un large soutien de la population qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein.

Quoi qu'en dise le Gouvernement, la démobilisation suite au vote à l'Assemblée nationale, n'a pas eu lieu.

C'est bien l'exigence d'un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES :

- ☞ Maintien de l'âge de départ à 60 ans au taux d'au moins 75% en référence au salaire des 6 derniers mois pour le public et des 10 meilleures années pour le privé.
- ☞ Taxation des revenus financiers des entreprises, intéressement, participation, stock-options.
- ☞ Prise en compte de la pénibilité avec départ anticipé compensant l'écart d'espérance de vie.
- ☞ Abandon de la décote.
- ☞ Indexation du montant des retraites et pensions sur les salaires au lieu de celui des prix comme actuellement
- ☞ Modulation des cotisations patronales en fonction du ratio masse salariale / valeur ajoutée.

L'ARGENT EXISTE POUR UN FINANCEMENT DURABLE D'UNE RETRAITE DE HAUT NIVEAU

- ☞ Instaurer des cotisations sociales sur les revenus financiers à un taux équivalent à celui de la cotisation patronale vieillesse (8%), rapporterait 23 milliards d'€.
- ☞ Taxation de l'intéressement, participation, stock-options, rapporterait plus de 9 milliards d'€.
- ☞ L'instauration d'une modulation entre la masse salariale et la valeur ajoutée rapporterait 5 milliards d'€.
- ☞ La suppression des 486 niches fiscales (en augmentation de 46% en cinq ans) dont bénéficient les plus fortunés rapporterait 73 milliards d'€/ an au niveau national.
- ☞ La suppression des exonérations de cotisations des heures supplémentaires rapporterait 2,7 milliards d'€ et créerait 60 000 emplois.
- ☞ La taxation à 8% des dividendes versés aux seuls actionnaires du CAC 40, rapporterait 2,6 milliards d'€.

Les organisations syndicales invitent l'ensemble des salariés actifs, sans emploi, retraités, du privé comme du public, les femmes, les jeunes, à poursuivre tous ensemble, cette mobilisation unitaire qui doit se traduire, **samedi 2 octobre**, par une expression monumentale du refus de ce funeste projet de loi.

→ **CONTRE** CETTE REFORME INJUSTE ET INEFFICACE

→ **CONTRE** LA REGRESSION SOCIALE

→ **POUR** DES CHOIX CONDUISANT A LA PERENITE DES RETRAITES
PAR REPARTITION

→ **POUR** DES RETRAITES DE QUALITES PERMETTANT A CHAQUE
RETRAITES DE VIVRE DIGNEMENT

SAMEDI 2 OCTOBRE

RASSEMBLEMENT à BRIVE - 10h00

ESPACE DES 3 PROVINCES

(Fin de la manifestation - ESPACE DES 3 PROVINCES)

RASSEMBLEMENT à TULLE - 10h00

PLACE ALBERT FAUCHER (Quartier de SOUILHAC)

(Fin de la manifestation - PLACE ALBERT FAUCHER)